

Quiz 2 – Évaluation intermédiaire (milieu de formation)

Objectif : vérifier la compréhension des règles de rédaction et de gestion du bail.

1. Parmi les documents pouvant être demandés au locataire :
 - A. Les justificatifs de revenus
 - B. Le dossier médical
 - C. Le relevé bancaire détaillé
 - D. La situation familiale complète Réponse : A

2. Le bail d'habitation doit obligatoirement contenir :
 - A. L'identité des parties, la description du logement et le montant du loyer
 - B. Les revenus du locataire
 - C. La valeur du bien immobilier
 - D. Les charges de copropriété du bailleur Réponse : A

3. L'état des lieux est réalisé :
 - A. À l'entrée et à la sortie du locataire
 - B. Uniquement à l'entrée
 - C. Uniquement à la sortie
 - D. Jamais obligatoire Réponse : A

allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

4. Les charges locatives doivent être :
- A. Justifiées et régularisées
 - B. Fixées librement sans justificatif
 - C. Payées par le bailleur uniquement
 - D. Non récupérables

Réponse : A

5. Le bail doit comporter des annexes obligatoires, notamment :
- A. Diagnostics techniques
 - B. Contrat de travail du locataire
 - C. Taxe foncière
 - D. Relevé bancaire du bailleur

Réponse : A